

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works Government Services Canada- Bid
Receiving / Réception des soumissions
189 Prince William Street
Room 405
Saint John
New Brunswick
E2L 2B9

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

All enquiries are to be submitted in writing to
Gisèle Doucet, Email - gisele.doucet@pwgsc.gc.ca
or fax no. (506) 636-4376.

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works Government Services Canada- Bid
Receiving / Réception des soumissions
189 Prince William Street
Room 405
Saint John
New Bruns
E2L 2B9

Title - Sujet Consulting Svcs., Roof GOCB Moncton	
Solicitation No. - N° de l'invitation EC015-160206/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client R.067623.001	Date 2015-06-26
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWB-004-3649	
File No. - N° de dossier PWB-5-38013 (004)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-07-29	Time Zone Fuseau horaire Atlantic Daylight Saving Time ADT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Doucet, Gisele PWB	Buyer Id - Id de l'acheteur pwb004
Telephone No. - N° de téléphone (506) 636-4541 ()	FAX No. - N° de FAX (506) 636-4376
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EC015-160206/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.067623.001

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

PWB-5-38013

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwb004

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Cette modification à l'invitation numéro deux (2) est soumise pour inclure l'addenda numéro 2 suivant.

La modification qui suit apportée aux documents de soumissionn entre en vigueur dès maintenant. L'Addenda fera partie des documents de contrat.

Toutes autres conditions ne changent pas.

Addenda numéro 2.

1. DOCUMENT D'EXIGENCES DE PRÉSENTATION ET ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

Vous trouverez ci-attachée le document de D'Exigences de Présentation et Évaluation qui doit être inclus dans les documents de soumission.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EC015-160206/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.067623.001

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
PWB-5-38013

Buyer ID - Id de l'acheteur
pwb004
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ET ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

EPEP 1	Renseignements Généraux
EPEP 2	Demandes de Proposition
EPEP 3	Exigences de Présentation et Évaluation des Propositions
EPEP 4	Prix des Services
EPEP 5	Note Totale
EPEP 6	Exigences de Présentation des Propositions - Liste de Vérification

EXIGENCES DE PRÉSENTATION ET ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

EPEP 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Référence à la procédure de sélection

Un « Aperçu de la procédure de sélection » est présenté dans la clause R1410T Instructions générales aux proposants (IG 3).

1.2 Calcul de la note totale

Dans le cadre du présent projet, on calculera la note totale de la façon suivante :

Cote technique x 90 %	=	Note technique (Points)
<u>Cote de prix x 10 %</u>	=	<u>Note de prix (Points)</u>
Note totale	=	Maximum de 100 points

EPEP 2 DEMANDES DE PROPOSITION

2.1 Exigences de présentation des propositions

On devrait tenir compte de l'information de présentation suivante au moment de la préparation de la proposition.

- Déposer un (1) exemplaire original relié et six (6) copies reliées de la proposition
- Format de la feuille: 216mm x 279mm (8.5" x 11")
- Dimension minimum du caractère - 11 point Times ou équivalent
- Largeur minimum des marges - 12 mm à droite et à gauche, en haut et au bas
- Il est préférable que les propositions soient présentées sur des pages recto-verso
- Une (1) «page» désigne un côté d'une feuille de papier
- Une feuille à pliage paravent de format 279mm x 432mm (11"x17") pour les tableaux et les organigrammes, par exemple, comptera pour deux pages.
- L'ordre de la proposition devrait suivre l'ordre établi dans la demande de proposition, section EPEP.

2.2 Exigences spécifiques de présentation des propositions

Le nombre maximum de pages, incluant le texte et les tableaux, pour les Exigences de cotation sous la rubrique EPEP 3.2 est d trente-deux (30) pages.

Ce qui suit n'est pas inclus dans le nombre maximum mentionné ci-haut;

- lettre d'accompagnement (maximum d'une page)
- Feuille de transmission

- Page couverture et page de fin du document
- Onglets séparateurs vierges
- identification des membres de l'équipe (annexe A)
- formulaire de déclaration/d'attestations (annexe B)
- Attestations pour le Code de conduite
- première page de la DDP
- première page de modification(s) à la DDP
- formulaire de proposition de prix (annexe C)

Conséquence de non-conformité: toute page excédentaire au delà du nombre maximum de pages mentionné ci-haut et toute autre pièce jointe seront retirées de la proposition et exclues de l'évaluation par le Comité d'évaluation de TPSGC.

EPEP 3 EXIGENCES DE PRÉSENTATION ET ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

3.1 EXIGENCES OBLIGATOIRES

À défaut de satisfaire aux exigences obligatoires, votre proposition sera jugée irrecevable et ne sera pas étudiée plus en profondeur.

Remarque : Toutes les pages au-delà du nombre limite et toute autre pièce jointe seront retirées de la proposition sans être transmises aux membres du comité d'évaluation de TPSGC.

3.1.1 Licenses et permis, certification ou autorisation

Le proposant doit être une société d'architecture ou coentreprise, autorisé pour fournir les services professionnels requis, dans toute la mesure prescrite par les lois provinciales ou territoriales en vigueur dans la province de Nouveau-Brunswick..

3.1.2 Identification des membres de l'équipe de l'expert-conseil

Les membres de l'équipe de l'expert-conseil doivent comprendre :

Proposant (expert-conseil principal) :

Proposant

- Architecte ayant une expertise de la réfection du revêtement mural extérieur, des murs rideaux et des enveloppes de bâtiment imperméables.

Principaux sous-experts-conseils et spécialistes

- Ingénieur en structures ayant une expérience de diverses options de revêtement extérieur, y compris des murs rideaux et des systèmes suspendus d'enveloppes de bâtiment imperméables semblables.
- Spécialiste des enveloppes de bâtiment ayant une expérience de la remise en état des systèmes d'isolation par l'extérieur avec enduit mince (EIFS) et de l'installation de systèmes modernes d'enveloppes de bâtiment imperméables.
- Ingénieurs électriciens et mécaniciens pour des travaux mineurs liés au remplacement du toit.
- Spécialiste des coûts

3.1.3 Formulaire de déclaration/d'attestations

Les proposants doivent remplir, signer et présenter ce qui suit :

- L'annexe B, Formulaire de déclaration/d'attestations tel que demandé

3.1.4 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes

Les soumissionnaires qui sont incorporés, incluant ceux soumissionnant à titre de coentreprise, doivent fournir la liste complète des noms de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire. Les proposants soumissionnant à titre d'entreprise à propriétaire unique, incluant ceux soumissionnant dans le cadre de coentreprise, doivent fournir le nom du propriétaire. Les proposants soumissionnant à titre de sociétés, de sociétés de personnes, d'entreprises ou d'associations de personnes ou d'entreprises n'ont pas à fournir de liste de noms. Si les noms requis n'ont pas été fournis par le temps où l'évaluation des soumissions est complétée, le Canada informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir ces noms dans le délai prévu, la soumission.

3.1.5 Proposition de prix

Les proposants doivent soumettre une proposition de prix complétée et signée telle qu'indiquée dans l'annexe C.

3.2 EXIGENCES DE COTATION

3.2.1 Réalisations du proposant dans le cadre de projets

Réalisations des principaux sous-experts-conseils et spécialistes dans le cadre d'autres projets

Décrire les réalisations et l'expérience des principaux sous-experts-conseils à titre d'expert-conseil principal ou à titre de sous-expert-conseil dans le cadre de projets. Si le proposant offre de fournir des services multidisciplinaires qui pourraient autrement être fournis par un sous-expert-conseil, il devrait l'indiquer ici.

Choisir deux (2) ou trois (3) projets pertinents entrepris au cours des dix (10) dernières années pour chacun des principaux sous-experts-conseils proposés.

Renseignements à fournir

- Préciser clairement comment ce projet est comparable et pertinent au projet de réfection du revêtement mural extérieur proposé.
- Fournir une brève description et l'objet du projet. Le texte doit comprendre un exposé sur la doctrine et les principes de conception à adopter pour respecter l'objet du projet, relever les défis et résoudre les problèmes.
- Fournir des références de clients : nom, adresse, numéros de téléphone et de télécopieur d'une personne-ressource du client au niveau de l'exploitation (les références peuvent faire l'objet d'une vérification).
- Fournir le nom des employés clés responsables de la réalisation du projet (toutes les étapes).
- Prix reçus.

3.2.2 Réalisations des principaux sous-experts-conseils et spécialistes dans le cadre de projets

Décrire les réalisations et l'expérience des principaux sous-experts-conseils et spécialistes à titre d'expert-conseil principal ou de sous-expert-conseil dans le cadre de projets. Si le soumissionnaire propose de fournir des services multidisciplinaires qui pourraient normalement être assurés par un sous-expert-conseil, il doit l'indiquer ici.

Choisir de 2 à 3 projets entrepris au cours des 10 dernières années par les principaux sous-experts-conseils.

Information qui devrait être fournie:

- indiquer clairement comment ce projet est comparable/pertinent au projet de réfection du revêtement mural extérieur
- intention et brève description du projet; les parties narratives devraient comprendre une discussion sur les défis et les résolutions en matière de conception

- références de clients - nom, adresse et numéros de téléphone et de télécopieur de clients dont le nom est donné en référence au niveau de l'exécution des travaux - les références peuvent faire l'objet d'une vérification
- noms des personnes clés responsables de la réalisation du projet (toutes les étapes)
- prix d'excellence reçus.

3.2.3 Réalisations des personnes clés dans le cadre de projets

Décrire l'expérience et la compétence des personnes clés à affecter à la réalisation du présent projet, indépendamment de leur association antérieure avec l'entreprise du proposant actuel. Il s'agit là d'une occasion de mettre en valeur les points forts des membres de l'équipe et de souligner leurs responsabilités, engagements et réalisations antérieures.

Information qui devrait être fournie pour chaque personne clé:

- accréditation professionnelle
- Réalisations et prix reçus.
- Expérience pertinente, compétences, nombre d'années d'expérience.
- Rôle, responsabilité et degré de participation de la personne dans le cadre de projets antérieurs.

3.2.4 Compréhension du projet :

Le proposant aurait avantage à démontrer qu'il comprend les buts du projet, les exigences fonctionnelles et techniques, les contraintes et les aspects qui influenceront sur le produit fini.

Information qui devrait être fournie:

- Problèmes, défis et contraintes d'importance particulière.
- Description de l'approche (avec justification) que vous adopterez pour effectuer l'enlèvement du système EIFS, des fenêtres et du solin ainsi que l'installation du nouveau système de revêtement mural extérieur, et ce, dans le cadre d'un projet en plusieurs phases exécuté sans que l'édifice doive être fermé.
- Description des considérations qui auront une influence sur la prise de décisions, la sélection des matériaux et la conception.

3.2.5 Gestion des services

Le proposant aurait avantage à fournir des explications sur ce qui suit : comment il compte s'y prendre pour fournir les services et respecter les contraintes; les modalités de gestion des services afin d'assurer la continuité et l'uniformité du contrôle de même que la production et l'efficacité des communications; la structure de l'équipe et son intégration à la structure actuelle des firmes; et le mode de gestion de l'équipe. Le proposant doit également identifier les sous-experts-conseils et les spécialistes requis pour compléter l'équipe de l'expert-conseil. Si le promoteur offre de fournir des services multidisciplinaires qui pourraient être fournis par un sous-expert-conseil dans d'autres circonstances, il devrait l'indiquer ici.

Information qui devrait être fournie:

- Confirmer la composition de toute l'équipe du projet, en précisant les noms de l'expert-conseil, des sous-experts-conseils et des spécialistes et leur rôle dans le cadre du projet; fournir un organigramme
- Plan de travail – description détaillée des tâches, des produits à livrer et des échéanciers.
- Stratégie de gestion du risque comprenant les éléments pouvant avoir une incidence sur le projet.
- Plan de communication préliminaire

3.3 ÉVALUATION ET COTATION

Dans un premier temps, les enveloppes contenant les propositions de prix ne seront pas ouvertes et seuls les aspects techniques des propositions qui sont recevables seront examinés, évalués et cotés par un comité d'évaluation de TPSGC conformément à ce qui suit afin d'établir les cotes techniques:

Critère	Coefficient de pondération	Cote	Cote pondérée
Réalisations du proposant	1,0	0 - 10	0 - 10
Réalisations des principaux sous-experts-conseils/spécialistes	1,0	0 - 10	0 - 10
Réalisations des personnes clés	3,0	0 - 10	0 - 30
Compréhension du projet	3,0	0 - 10	0 - 30
Gestion des services	2,0	0 - 10	0 - 20
Cote technique	10,0		0 - 100

Tableau générique d'évaluation

Les membres du Comité d'évaluation de TPSGC évalueront les points forts et faiblesses de la soumission selon les critères d'évaluation et attribueront une cote de 0, 2, 4, 6, 8 ou 10 points pour chaque critère d'évaluation selon le tableau générique d'évaluation qui suit:

	INADÉQUAT	FAIBLE	ADÉQUAT	PLEINEMENT SATISFAISANT	SOLIDE
0 point	2 points	4 points	6 points	8 points	10 points
N'a pas fourni de renseignements pouvant être évalués	Ne comprend pas du tout ou comprend mal les exigences	Connaît jusqu'à un certain point les exigences mais ne comprend pas suffisamment certains aspects des exigences	Démontre une bonne compréhension des exigences	Démontre une très bonne compréhension des exigences	Démontre une excellente compréhension des exigences
	Faiblesse ne peut être corrigée	De façon générale, il est peu probable que les faiblesses puissent être corrigées	Faiblesses peuvent être corrigées	Aucune faiblesse significative	Aucune faiblesse apparente
	Le proposant ne possède pas les qualifications et l'expérience	Le proposant manque de qualifications et d'expérience	Le proposant possède un niveau de qualifications et d'expérience acceptable	Le proposant possède les qualifications et l'expérience	Le proposant est hautement qualifié et expérimenté
	Peu probable que l'équipe proposée soit en mesure de répondre aux besoins	Équipe ne compte pas tous les éléments ou expérience globale faible	Équipe compte presque tous les éléments et satisfera probablement aux exigences	Équipe compte tous les éléments - certains membres ont travaillé ensemble	Équipe solide - les membres ont travaillé efficacement ensemble à des projets similaires
	Projets antérieurs non connexes aux exigences du présent besoin	Généralement les projets antérieurs ne sont pas connexes aux exigences du présent besoin	Projets antérieurs généralement connexes aux exigences du présent besoin	Projets antérieurs directement connexes aux exigences du présent besoin	Principal responsable de projets antérieurs directement connexes aux exigences du présent besoin

	Extrêmement faible; ne pourra pas satisfaire aux exigences de rendement	Peu de possibilité de satisfaire aux exigences de rendement	Capacité acceptable; devrait obtenir des résultats adéquats	Capacité satisfaisante - devrait obtenir des résultats efficaces	Capacité supérieure; devrait obtenir des résultats très efficaces
--	---	---	---	--	---

Pour que sa proposition passe à l'étape suivante de l'évaluation, le proposant doit obtenir une cote technique d'au moins soixante-cinq (65) points sur le total de cent (100) points possible pour les critères précisés ci-dessus

EPEP 4 PRIX DES SERVICES

Toutes les enveloppes de proposition de prix correspondant aux propositions recevables qui ont obtenu la note de passage de soixante-cinq (65) points sont ouvertes à la suite de l'évaluation technique. Un prix moyen est établi en additionnant toutes les propositions de prix et en divisant la somme par le nombre de propositions de prix ouvertes.

Toutes les propositions de prix ayant un écart de plus de vingt-cinq pour cent (25%) au-dessus du prix moyen occasionneront le rejet de la proposition complète, laquelle ne sera plus considérée.

1. Les propositions de prix restantes sont cotées comme suit :
 - .1 On attribuera la cote de prix de 100 à la proposition de prix la moins-disante.
 - .2 On attribuera les cotes de prix de 80, 60, 40 et 20, respectivement, aux deuxième, troisième, quatrième et cinquième propositions de prix les moins-disantes. On attribuera la cote de prix de 0 à toutes les autres propositions de prix.
 - .3 Dans les rares cas où deux (ou plusieurs) propositions de prix sont identiques, on attribuera la même cote aux propositions de prix égales, et on sautera le nombre correspondant de cotes ensuite.

On multipliera la cote de prix par 10% pour déterminer afin d'obtenir la note de prix.

EPEP 5 NOTE TOTALE

Les notes totales seront calculées comme il suit :

Cote	Plage d'évaluation	% de la note totale	Note (points)
Cote technique	65 - 100	90	0 - 90
Cote de prix	0 - 100	10	0 - 10
Note totale		100	0 - 100

Le Comité d'évaluation recommandera de contacter d'abord le proposant auquel on aura attribué la meilleure note totale, pour la prestation des services requis. Dans le cas d'une égalité, le proposant qui présente la proposition de la note technique supérieure pour les services sera retenu.

EPEP 6 EXIGENCES DE PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS - LISTE DE VÉRIFICATION

La liste des formulaires et des documents fournie ci-après a pour but d'aider le proposant à établir un dossier de proposition complet. Il appartient au proposant de satisfaire à toutes les exigences de présentation des propositions.

Veuillez suivre les instructions détaillées de l'article IG 15 « Présentation des propositions ». Le proposant peut, s'il le désire, joindre à sa proposition une lettre d'accompagnement.

- € Identification de l'équipe - voir le modèle de présentation type à l'annexe A
- € Formulaire de déclaration/d'attestations - formulaire présenté à l'annexe B, rempli et signé
- € Proposition - soumettre un (1) original de la proposition plus Soumettre un (1) original et cinq (5) copies reliées
- € Page couverture de la DDP - Rempli et signé
- € Page couverture de toute(s) modification(s) de l'invitation - Rempli et signé

- € Formulaire de proposition de prix - Dans une enveloppe distincte, dans une enveloppe distincte indiquée **Revêtement et toiture de l'annexe de l'Edifice public Dominion, Moncton (N.-B.)**